

## Agriculture | Maraîchage: Le département des Landes déploie ses ETAL - Espaces Tests Agricoles Locaux



**Le département des Landes est résolument dans une dynamique de soutien aux circuits courts et à la consommation des produits locaux et de saison. Après le lancement de la plateforme Agrilocal en 2016, destinée à faciliter le lien entre producteurs locaux et restauration collective, le département lance cet été un nouveau dispositif : l'ETAL 40, comme Espaces Tests Agricoles Locaux. L'idée : mettre des terres à disposition de porteurs de projets en maraîchage. Un dispositif issu d'un large partenariat, qui s'apprête à commencer ses premiers déploiements sur les communes de Magescq et Mimizan. Candidatures ouvertes jusqu'au 14 septembre.**

Dominique Degos, vice-présidente du Conseil Départemental, l'avait exprimé lors de la Conférence Départementale du Foncier Rural en juin dernier. « Dans le département nous manquons de maraîchers, tout comme nous avons un certain retard sur le bio par rapport aux autres départements de Nouvelle-Aquitaine. Nous devons faciliter l'installation d'exploitations maraîchères de proximité, en lien avec notre plate-forme d'approvisionnement local [Agrilocal 40](#) ». Résultat : 400 000 euros ont été mis sur la table par le département pour le développement d'espaces tests agricoles locaux (ETAL 40) pour continuer à favoriser un approvisionnement alimentaire de proximité et, si possible, bio.

### 1,5 hectares pour tester son projet

Leur principe : en soutenant et accompagnant tant techniquement que juridiquement et administrativement des candidats à l'installation, l'ETAL 40 vise à leur permettre de tester, conforter et valider leur projet. Conscient que ce type d'installation est souvent porté par des personnes en reconversion professionnelle, parfois peu conscientes de l'investissement fort nécessaire à de tels projets, l'ETAL 40 permettra aussi de s'assurer de la bonne adéquation entre projet professionnel et projet personnel. Cette période test est prévue pour une durée maximale de 3 ans, en partenariat avec de nombreux acteurs locaux de la filière : la Chambre d'Agriculture 40, la couveuse d'entreprises Envoléa, la Fédération des CUMA Béarn - Landes - Pays basque, CIVAM Bio des Landes, l'Association Landaise pour la Promotion de l'Agriculture Durable ou encore l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles.

Quant à l'implantation de ces projets tests, 6,07 hectares de surfaces cultivables ont été mis à disposition par la

Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud ( pour 3.07 ha) sur la commune de Magescq et par Ivan Alquier, agriculteur bio de Mimizan (pour 3 ha). Une surface permettant ainsi à 4 porteurs de projets de déployer leur culture à l'essai mais en conditions réelles, sur 1,5 ha chacun. Chaque site étant, par ailleurs, équipé en serres tunnel, serres de stockage, système d'irrigation ou autres matériels lourds. Quant aux débouchés, les testeurs pourront aussi tester les débouchés locaux en alimentant les marchés, les AMAP et les services de restauration des collèges qui préparent sur le département 2 millions de repas par an !

Intéressé(s) ? Une réunion d'information est prévue le 4 septembre 2018, Salle Lacataye à Mont-de-Marsan puis une visite collective sur le terrain le 5 septembre. L'appel à candidature est quant à lui ouvert jusqu'au 14 septembre, 18h.

Dossiers de candidatures et notes d'information à retrouver ci dessous :

- Appel à candidature [ETAL40 – Magescq](#) + [Note d'information Magescq](#)
- Appel à candidature [ETAL40 – Mimizan](#) + [Note d'information Mimizan](#)



Solène Méric

*Crédit Photo : [Aqui.fr](#)  
Publié sur [aqui.fr](#) le 01/08/2018  
[Url de cet article](#)*